



Programme Formation



Autonomie et qualité de l'eau en élevage

Le mardi 16 avril 2024 de 9h30 à 17h30

Le lieu sera communiqué auprès des participants

OBJECTIF

Élaborer un projet de récupération, stockage, traitement et distribution de l'eau sur sa ferme pour plus d'autonomie :

- Évaluer ses besoins en eau sur son élevage et ses différents usages
- Connaître les procédés de récupération, stockage, traitement et distribution de l'eau
- Raisonner un choix de mode de récupération et de stockage selon ses besoins
- Permettre aux participants d'amorcer une réflexion sur leur projet d'autonomie en eau sur leur ferme

CONTENU

Durée : 7 heures de formation collective

Mardi 16 avril 2024

- Méthode de calcul de ses besoins en eau pour l'élevage en fonction des usages (volume, modalité de distribution)
- Analyse des ressources en eau potentielles sur les fermes des participants
- Procédés de récupération, stockage, traitement et distribution de l'eau
- Critères de qualité de l'eau : réglementation, analyses, interprétation, influence du milieu sur l'eau
- Procédés pour agir sur l'eau et la rendre potable pour des animaux (filtrer, désinfecter, neutraliser, adoucir)
- Déterminants du choix d'un mode de récupération et de stockage selon ses besoins
- Réflexions individuelles et collectives sur le projet d'autonomie en eau sur la ferme de chaque participant

INTERVENANT

Jérôme Crouzoulon : consultant, formateur, technicien sur l'eau en élevage, la géobiologie et la santé animale. Ancien éleveur, plus de 15 ans d'expérience comme conseiller auprès des éleveurs.

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Éleveuses et éleveurs en Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Apports techniques avec projection de diapositives
- Échanges d'expériences pratiques pour l'appropriation du processus de réflexion
- Exercice individuel discuté en collectif sur le démarrage d'un projet d'amélioration de l'autonomie en eau appliqué à sa ferme
- Mise en pratique sur la ferme d'un participant : identification des ressources en eau valorisables sur la ferme, réflexion sur les aménagements possible pour la récupération, le stockage et la distribution de l'eau

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le 9 avril sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter.

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05.59.84.70.63.

Conditions financières

- *Gratuit* : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM *
- *50 € pour la totalité de la formation* : Agriculteur·trice contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM *

- 40 € par jour de formation : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- 400 € pour la formation collective (pas d'accompagnement individuel) : Autre – non contributeurs VIVEA, étudiant, agent de structures privées ou publiques

Les employeurs peuvent bénéficier pour leurs salariés·es agricoles d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation (date limite le jour même de la formation).

Renseignement auprès d'Auriane 05 59 84 70 63 – auriane@civam-bearn.org

* Groupes CIVAM : CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica THOMAS

jessica@civam-bearn.org – 05 59 84 70 63